

Les statistiques de l'avortement au Portugal

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 28 août 2007

Peu à peu, les chiffres des premiers avortements légaux au Portugal depuis l'entrée en vigueur de la loi autorisant l'avortement à la demande, pendant les 10 premières semaines de gestation, s'affinent. Nous annonçons [ici](#) que les autorités sanitaires avouaient quelque 300 interventions déclarées pendant le premier mois de la loi. [Des chiffres](#) légèrement réactualisés et plus précis font état de 526 avortements jusqu'au 20 août, dont la moitié dans les grandes agglomérations de Lisbonne et de Porto, et d'ailleurs concentrées dans quelques cliniques privées, dont l'une espagnole, spécialisée dans les avortements, qui a ouvert les portes d'une filiale à Lisbonne quelques jours après l'entrée en vigueur de la loi. La raison ? On avance le nombre d'objecteurs de conscience dans les hôpitaux publics qui pousse les femmes vers quelques établissements plus accommodants.

526 en 35 jours, c'est toujours bien moins que les 1.600 avortements par mois annoncés par les autorités, notamment pour justifier la légalisation.

On nous explique que les établissements de santé ont jusqu'au 20 du mois pour déclarer les avortements du mois précédent, ce qui peut expliquer le déficit actuel (si l'on ose dire). Mais depuis le 20 de ce mois, aucun nouveau chiffre plus « définitif » n'a été publié.

Un [journal brésilien](#) assure par ailleurs que sur les 526 cas répertoriés, 79 concernaient des femmes étrangères.